DÉLIBÉRATIONS

N° 2023/066/7.5 Feuillet n°077



3

習

900

н

H H

100 101

Ħά

挺

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir 58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-trois, le 28 juin, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Limeyrat, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation: 14 juin 2023

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	41
Votants :	46
Pour:	46
Contre:	0
Abstention:	0

PRÉSENTS :

Titulaires: Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Patrick GAGNEPAIN, ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS. Elodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire ADOUX, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS, Claude TURBANT, Régine ANGLARD, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Claudine LIARSOU, Jean-Yves VERGNE, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

<u>Suppléant</u>: Dominique DURUY représentée par Gilles COZANET, Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEBVRE, Mattia TRENTEMONT représentée par Pascal LARUE

Excusés: Didier CLERJOUX, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Jacques MIGNOT donne pouvoir à Gaston GRAND, Jean-Pierre VERDIER donne pouvoir à Jean-Marie CHANQUOI, Olivier ROUZIER, Francis AUMETTRE, Jean-Michel LAGORCE, Bernard BEAUDRY donne pouvoir à Jean-Yves VERGNE, Coralie DAUBISSE donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Fabien JAUBERT, Roger LAROUQUIE, Sabine BOUTINAUD, Maud MANIERE donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Caroline VIEIRA.

SECRÉTAIRE: Mme Josiane LEVISKI.

OBJET: Attribution d'une subvention à la Commanderie de Condat Confluence Hospitalière

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

VU le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la Comptabilité Publique,

Considérant la demande de subvention de l'association Commanderie de Condat Confluence Hospitalière

AR Prefecture

024-200041150-20230628-DE2023066-DE Reçu le 04707/2023

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, :

- ADOPTE l'attribution d'une subvention de 500€ à l'association Commanderie de Condat Confluence Hospitalière ;
- AUTORISE Monsieur le Président à faire, dire et signer tout acte relatif à cette disposition.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu, le 04/07/2023

> Le Président, Dominique BOUSQUET

> > Terrassonnais

Communauté de Communes 59 Avenue Jean Jaurès 24120 Terrasson-Lavilledieu 05 53 50 96 10

Haut Perigord Noir

rerrassonnais

Communauté de Communes 58 Avenue Jean Jaurès 24120 Terrasson Lavilledieu 05 53 50 96 10

AR Prefecture

024-200041150-20230628-DE2023066-DE Reçu le 04/07/2023 Haut Périgord Nolf